



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2014
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par l'*Asociación Cubana de las Naciones Unidas* (Association cubaine des Nations Unies), organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est diffusée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Déclaration de l'*Asociación Cubana de las Naciones Unidas* (Association cubaine des Nations Unies), organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social, à l'occasion des célébrations de Beijing +20 (cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme)

L'*Asociación Cubana de las Naciones Unidas* (Association cubaine des Nations Unies) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Elle a été fondée le 30 mai 1947, conformément aux principes et objectifs de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, à laquelle elle est affiliée. Elle a un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social depuis 1999. Elle est également membre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant le statut consultatif auprès du Conseil économique et social, associée au Département de l'information et observatrice à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ses fonctions et objectifs essentiels sont de diffuser des informations, sensibiliser davantage le public et lui faire connaître les objectifs et les principes, la nature, le fonctionnement et les activités du système des Nations Unies; de diffuser des informations sur la participation de Cuba aux activités du système des Nations Unies et d'entretenir et promouvoir les relations et échanges avec la Fédération mondiale, les associations pour les Nations Unies d'autres pays et entités semblables. Elle travaille et établit des liens avec d'autres organisations de la société civile et plus de 130 groupes associés, notamment des organisations non gouvernementales ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social, sur des sujets pertinents des Nations Unies, et conformément aux engagements internationaux de Cuba.

L'Association cubaine pour les Nations Unies salue respectueusement la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, qui célébrera aussi le vingtième anniversaire de la Conférence de Beijing.

Cuba a toujours strictement respecté les accords adoptés par les Conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes, et les organisations de la société civile ont régulièrement soutenu la mise en œuvre des mesures introduites par le Gouvernement, et tout particulièrement le Plan d'action pour le suivi de la quatrième Conférence mondiale, qui s'est tenue à Beijing, en Chine, en 1995. Les femmes cubaines participent activement à ces programmes, projets et processus sociaux pour l'avancement et la protection des femmes et des enfants : dans ce domaine, des progrès ont incontestablement été réalisés.

Le troisième objectif du Millénaire pour le développement, « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », a été rempli de façon satisfaisante, et l'État aussi bien que la société reconnaissent la nécessité d'améliorer le rôle des femmes et leur autonomisation, d'améliorer leur situation au regard de l'emploi et de leur éducation, de la jouissance de leurs droits en matière de sexualité et de procréation et d'une garantie universelle en matière de services de santé et d'éducation, tout au long de la vie des femmes et des filles.

Dans un monde où l'on compte plus de 900 millions de pauvres, 774 millions d'illettrés, 57 millions d'enfants non scolarisés, dont 54 % sont des filles, et où les

niveaux de pauvreté non seulement n'ont pas diminué mais ont, de fait, augmenté, tant entre les pays riches et les pays pauvres qu'à l'intérieur même des pays, les chiffres se rapportant à l'avancement des femmes que Cuba peut, modestement, mettre en avant, vont à l'encontre de cette réalité; en dépit des conséquences négatives du blocus économique, financier et commercial imposé depuis plus de 50 ans à notre petite île par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, blocus qui a profondément affecté la vie quotidienne et la situation des familles en leur imposant des mesures et restrictions qui limitent le développement du pays, l'avancement des femmes est un fait reconnu, non seulement dans la région latino-américaine et caribéenne, mais au niveau mondial également.

Les femmes cubaines représentent 47 % de la main-d'œuvre du fonctionnariat, et près de 25 % des travailleurs indépendants. Elles sont majoritaires chez les professionnels et les techniciens, comptant pour 65,6 % dans l'ensemble du pays, avec une participation particulièrement élevée dans les secteurs de l'éducation (70,5 %) et des soins de santé (69,8 %), et représentent 53,5 % des chercheurs en science et en technologie. Ces chiffres résultent du système d'éducation universelle garanti par l'État, si nous considérons le fait que 64 % des diplômés universitaires sont des femmes et que, dans des secteurs non traditionnels comme l'économie, elles représentent 70 % des diplômés, ainsi que 74,7 % des diplômés en sciences médicales et 49,8 % des diplômés en sciences naturelles et mathématiques. Quarante-huit des 199 centres de recherche scientifique de Cuba (24 %) sont dirigés par une femme.

Ces résultats se répercutent favorablement dans le marché du travail; de plus, les femmes de Cuba sont payées à égalité pour un travail de valeur égale, et leurs droits sont garantis. Les mères qui travaillent bénéficient de congés de maternité, réintroduits en 2003 et d'une durée de un an, qui peuvent être répartis entre le père et la mère. Cette législation innovante est unique dans la région et, bien que moins de personnes que l'on espérait en aient profité, en raison de la persistance des stéréotypes sexistes dans la société, il s'agit assurément d'un pas en avant dans la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes.

Le taux de participation des femmes cubaines dans l'appareil judiciaire est frappant. Elles représentent 77,8 % des procureurs, 71,4 % des présidents de tribunaux provinciaux et 71,3 % des magistrats professionnels. On a constaté des avancées indéniables dans l'autonomisation politique des femmes cubaines, ce qui est le fruit d'une politique cohérente et systématique, qui se traduit actuellement par le fait que 48,86 % des députés cubains sont des femmes, soit l'un des pourcentages les plus élevés du monde et le plus élevé pour les Amériques. Pour la première fois, le Conseil d'État dispose de deux femmes vice-présidentes, et 42 % de ses membres sont aussi des femmes.

L'Association cubaine pour les Nations Unies soutient et élabore de nombreuses activités avec des organisations de la société civile, en particulier la Fédération des femmes cubaines, une organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social, pour sensibiliser au rôle des femmes, promouvoir son travail au niveau sociétal et publier ses réalisations.

L'Association organise régulièrement des activités pour souligner les Journées internationales des femmes, les manifestations de la Fédération des femmes cubaines montrant les femmes au travail dans divers secteurs, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et autres

événements mettant en lumière les réalisations des femmes cubaines 20 ans après la Conférence de Beijing.

L'Association cubaine pour les Nations Unies espère que les résultats de cette cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme et de la commémoration du vingtième anniversaire de la Conférence de Beijing représenteront bien les intérêts de millions de femmes qui voient les Nations Unies comme un espace de consensus pour le progrès et d'accord pour de nouvelles voies de mise en œuvre effective de la Plateforme d'action de Beijing, ainsi que d'avancée vers la ratification universelle de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Vingt ans après la Conférence de Beijing, nous appelons la communauté internationale à travailler, États et société civile ensemble, dans le cadre d'une coopération internationale efficace et d'une aide au développement officielle, à mettre en œuvre des plans nationaux pour les femmes, réaliser l'équité et l'égalité et éradiquer la violence que subissent des millions de femmes dans le monde aujourd'hui, sous toutes ses formes, économiques aussi bien que psychologiques. Que la paix, et non la guerre, triomphe, aux fins d'un développement équitable, dû à tous les peuples, et particulièrement aux femmes, sur tous les continents.
